

FICHE D'INSCRIPTION ETUDE ET GARDERIE Année scolaire 2019/2020

LES ENFANTS :

NOM PRENOM DES ENFANTS:	Ecole	Garderie Matin A partir de 7h30	Garderie/ étude De 16h30 à 18h30
Nom : Prénom :	<input type="checkbox"/> Marcel Pagnol <input type="checkbox"/> Manon des Sources <input type="checkbox"/> Jean Monnet <input type="checkbox"/> Jean de Florette <input type="checkbox"/> Maternelle de la Baronne	<input type="checkbox"/> LUNDI <input type="checkbox"/> MARDI <input type="checkbox"/> JEUDI <input type="checkbox"/> VENDREDI	<input type="checkbox"/> LUNDI <input type="checkbox"/> MARDI <input type="checkbox"/> JEUDI <input type="checkbox"/> VENDREDI
Nom : Prénom :	<input type="checkbox"/> Marcel Pagnol <input type="checkbox"/> Manon des Sources <input type="checkbox"/> Jean Monnet <input type="checkbox"/> Jean de Florette <input type="checkbox"/> Maternelle de la Baronne	<input type="checkbox"/> LUNDI <input type="checkbox"/> MARDI <input type="checkbox"/> JEUDI <input type="checkbox"/> VENDREDI	<input type="checkbox"/> LUNDI <input type="checkbox"/> MARDI <input type="checkbox"/> JEUDI <input type="checkbox"/> VENDREDI
Nom : Prénom :	<input type="checkbox"/> Marcel Pagnol <input type="checkbox"/> Manon des Sources <input type="checkbox"/> Jean Monnet <input type="checkbox"/> Jean de Florette <input type="checkbox"/> Maternelle de la Baronne	<input type="checkbox"/> LUNDI <input type="checkbox"/> MARDI <input type="checkbox"/> JEUDI <input type="checkbox"/> VENDREDI	<input type="checkbox"/> LUNDI <input type="checkbox"/> MARDI <input type="checkbox"/> JEUDI <input type="checkbox"/> VENDREDI

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Année scolaire 2019/2020

LES PARENTS :

Responsable légal - 1 Père Mère Tuteur Autre :

NOM : Prénom :

☎ Portable :

Responsable légal - 2 Père Mère Tuteur Autre :

NOM : Prénom :

☎ Portable :

- .. **Autorisent** l'animateur à faire appel en cas d'accident au service des pompiers et éventuellement au médecin disponible le plus proche.
- .. **Autorisent** OUI NON mon enfant à quitter seul l'école après l'étude/garderie, et décline toute responsabilité de la Mairie de la Gaude et des animateurs.
- .. **Autorisent** la ou les personnes désignées ci-dessous, à venir chercher mon enfant à la fin de l'étude/ garderie, et décharge la Mairie de la Gaude de toute responsabilité de prise en charge.

Nom : Prénom :

☎ Portable : Lien avec l'enfant (les enfants):

Nom : Prénom :

☎ Portable : Lien avec l'enfant (les enfants):

Nom : Prénom :

☎ Portable : Lien avec l'enfant (les enfants):

Les personnes habilitées à venir chercher l'enfant devront se munir d'une pièce d'identité avec photo.

- ...**Attestent** avoir pris connaissance des modalités d'inscription et du règlement intérieur de la garderie et de l'étude.

Fait à la Gaude, le

Signature du représentant légal

Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

REGLEMENT INTERIEUR ETUDE ET GARDERIE

1 - INSCRIPTION

- a) L'étude et la garderie sont réservées uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent. Le service EEJ peut durant l'année scolaire modifier l'inscription d'un enfant si besoin lorsqu'un des deux parents ne travaille pas.
- b) Lors de l'inscription, les parents doivent s'en tenir aux jours choisis, à savoir un, deux, trois ou quatre jours fixes et ne pas changer en cours d'année. Toute demande de modification d'inscription devra être adressée par courrier ou mail au Service Éducation, Enfance et Jeunesse et ne prendra effet qu'après validation du Service.
- c) Les inscriptions doivent parvenir au Service Éducation Enfance et Jeunesse avant le **22 juin de l'année en cours**. Toute demande transmise hors délai sera traitée après la rentrée scolaire et acceptée sous réserve de places disponibles.
- d) Lors de l'inscription une décharge de responsabilité sera remplie pour les enfants qui vont en activité culturelle ou sportive et si des personnes autres que les parents doivent venir chercher l'enfant.

2 – FACTURATION - REMBOURSEMENT

Une facturation forfaitaire est effectuée au trimestre scolaire, **aucun remboursement ne sera effectué**.

Toutefois, sur demande écrite adressée au Service Éducation Enfance et Jeunesse et sur présentation d'un certificat médical, les situations exceptionnelles pourront éventuellement être prises en considération.

3 - DISCIPLINE

- a) Les enfants de primaire restent dans la cour de 16h30 à 17h00.
- b) Les enfants de maternelles goûtent de 16h30 à 17h00 dans la cour ou sous le préau.
- c) Tout cas d'indiscipline et/ou de retard répété au-delà de 18h30 peut entraîner une exclusion temporaire puis définitive de l'étude ou de la garderie après en avoir informé les parents.
- d) Les parents s'engagent à respecter les horaires des services. Fermeture à **18h30**

4 - Fonctionnement et contacts de la garderie et de l'étude surveillée

ETUDE/GARDERIE

Rappel des horaires : En raison du plan alerte attentat renforcé auquel notre département est soumis depuis juillet 2016, seuls les enfants et le personnel entrent dans les écoles.

Garderie du matin : à partir de 7h30 un agent ouvre le portail à la demande et récupère votre enfant.

Garderie du soir/ étude: ouvertures du portail

- de 16H30 à 17H
- de 17H25 à 17H45
- de 18H15 à 18H30.

Merci de préciser au personnel périscolaire de l'école le créneau horaire auquel vous souhaitez récupérer votre enfant. Dans l'intérêt de tous et surtout des enfants, nous vous demandons de respecter scrupuleusement ces horaires.

CONTACTS :

ETUDE : L'étude est une étude Surveillée et non Dirigée.

ECOLE MARCEL PAGNOL - Tél 04.93.24.41.99/ 06 28 63 65 90

ECOLE JEAN MONNET - Tél 06.03.28.79.68/ 06 10 34 58 88

GARDERIE

ECOLE MATERNELLE MANON DES SOURCES - Tél : 06.26.34.00.76

ECOLE MATERNELLE DU DOMAINE - Tél 04.93.07.23.10

ECOLE PRIMAIRE DU DOMAINE - Tél 04 93 31 05 64

ECOLE MATERNELLE DE LA BARONNE - Tél 04.92.12.05.00

ECOLE PRIMAIRE MARCEL PAGNOL - Tél 04.93.24.41.99